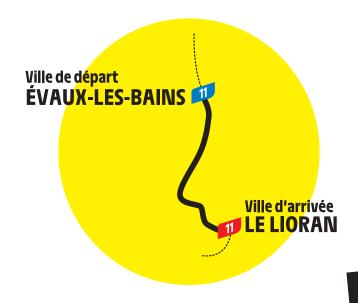


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO ROUTES! DISPOSITIF EXCEPTIONNEL MIS EN PLACE EN CREUSE POUR LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE





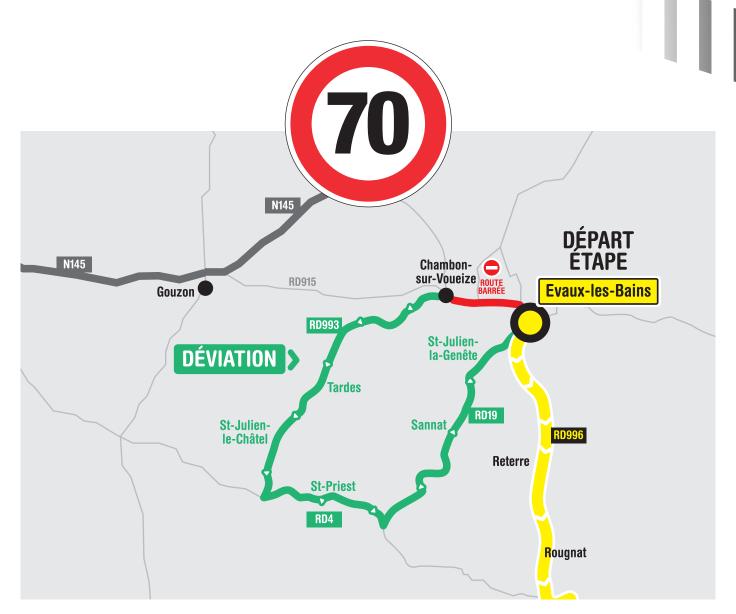
En raison du passage du TOUR de FRANCE et de la CARAVANE PUBLICITAIRE, la circulation sera perturbée du côté de l'est creusois, et ce à partir du mardi 9 juillet

AXE CHAMBON-SUR-VOUEIZE > EVAUX-LES-BAINS

La circulation sur la **RD 915** (et sur le territoire des communes de Chambon-sur-Voueize et d'Evaux-les-Bains) et la **RD 996** (sur le territoire de la commune d'Evaux-les-Bains) **sera interdite le mercredi 10 juillet de 7h00 à 15h00**.

Une déviation va être mise en place dans les deux sens de la circulation (voir plan ci-dessous).

La vitesse sera limitée à 70 km/h dans les deux sens de la circulation.





CIRCULATION

La circulation des véhicules poids-lourds dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 19 tonnes sera interdite dans la traversée de l'agglomération d'Evaux-les-Bains (axe Chambon-sur-Voueize / Chambonchard) dans les deux sens de circulation (RD 996 et RD 915) du mardi 9 juillet à 12h00 au mercredi 10 juillet 2024 à 18h00



SUR LE PARCOURS

(AXE EVAUX-LES-BAINS > DONTREIX)

Le stationnement le long du tracé de la course (Evaux-les-Bains / Dontreix) sera interdit du mardi 9 juillet 18h00 au mercredi 10 juillet, après le passage de la voiture fin de course.

CIRCULATION

La circulation quant à elle sera interdite à partir du :
• mardi 9 juillet 18h00 pour Evaux-les-Bains
• mercredi 10 juillet 7h00 sur l'Axe Fontanières - Dontreix
La circulation sera rétablie après le passage de la voiture « fin de course ».

POUR VENIR À EVAUX-LES-BAINS LE JOUR DE LA COURSE

> Depuis MONTLUÇON, suivre Budelière : se garer sur les parkings P1 et P2

Depuis CLERMONT-FERRAND, par Marcillat en Combraille : se garer sur le parking P8

Depuis AUBUSSON, par Mainsat : se garer sur le parking P7

Depuis BOUSSAC et GOUZON,
 à partir de Chambon-sur-Voueize,
 suivre la déviation (Chambon-sur-Voueize > Saint-Julien-le-Châtel
 > Sannat > Saint-Julien-la-Genête)
 et se garer sur les parkings
 P3, P4, P5 et P6

> Depuis GUÉRET et GOUZON,

à partir des échangeurs n° 43 et n° 45, suivre l'itinéraire conseillé par Chénérailles puis la déviation (Peyrat-la-Nonière > Sannat > Saint-Julien-la-Genête) et se garer sur les parkings **P3**, **P4**, **P5** et **P6**

Le DÉPARTEMENT de la CREUSE a mis en place un partenariat avec l'APPLICATION WAZE

visant un échange mutuel de données, permettant aux automobilistes, comme aux agents du Département, de recevoir très rapidement les informations du trafic.

N'hésitez pas à consulter l'application.



Bonne route à tous!

CONTACT PRESSE

Mélanie HEURTEAU mheurteau@creuse.fr 05 44 30 23 26